

Avis de constitution

SOCIETE « EXSOL PARTNER » en abrégé « EXSOL »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 4, Lot 286, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 11 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXSOL PARTNER » en abrégé « EXSOL »

Objet : ASSISTANCE TECHNIQUE, CONSULTANCE, FOURNITURES, PRESTATIONS DE SERVICES DIVERSES, TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET FORMATION , DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 4, Lot 286, Ilot 36

Dirigeant(s) M FOSSOU EHOUNOU ROMEO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11384 du 13/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73686/GTCA/RC/2023 du 13/10/2023

